## **DEMANDE D'EMPLOI VACANCES 2022**

(À retourner en Mairie pour le 29 avril 2022 dernier délai)

Les emplois vacances sont attribués pour une SEULE période de 2 semaines et uniquement aux services Voirie, Bâtiment et Environnement. Ils sont réservés aux lycéens et étudiants <u>Héricourtois</u> et <u>majeurs</u> au plus tard au début de la période choisie.

Vous	
Nom	
Prénom	Sexe (F ou M):
Adresse	
Date de naissance	Pointure (obligatoire) :
Tél. (obligatoire)	Adresse mail :
Nationalité	<u>'</u>
Etablissement scolaire	Classe:
VOS PARENTS	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Profession	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Profession	
1 1010331011	
PERIODE SOUHAITEE (cocher la ou les cases) (plusieurs choix possibles mais une seule période sera	
retenue)	
du 04 juillet 2022 a	du 15 juillet 2022 inclus du 01 août 2022 au 12 août 2022 inclus
	du 16 août 2022 au 26 août 2022 inclus
,	
Avez-vous déjà occupé un emploi saisonner à la ville d'Héricourt ? OUI NON Si oui, en quelle année ?	
Liste des pièces à joindre <u>OBLIGATOIREMENT</u> à votre demande :	
<ul> <li>Votre CV</li> <li>Copie de votre carte nationale d'identité (recto-verso) ou titre de séjour pour les étrangers</li> <li>Copie intégrale de l'avis d'impôt 2021 (sur les revenus de l'année 2020) de vos parents</li> </ul>	
	Fait à Héricourt, le
	(Date et signature)